

N/REF : 1/09/2025 11H51 C:001009 I:00136

V/Email reçu le Lundi 01/09/2025 à 11H51

SELON DEVIS N° 5090002

CLEUNAY BOUTIQUES SYNDIC

**RUE JULES VALLES
35000 RENNES**

IMMEUBLE : LECLERC CENTRE
RUE JULES VALLES
35000 RENNES

Rennes, le

29 Septembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : FOSSE RETENTION/STATION - CONTACTER MR DUFRAICHE TEL 02 23 40 23 23
OU 02 23 40 24 64

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 5090002 du 01/09/2025 d un montant de
1949.23 € TTC

Donneur d'ordre : M. S. DUFRAICHE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur pompe(s) de fosse de relevage

INTERVENTION DU 05/09
MISE EN PLACE VÉHICULE ET MATÉRIEL
MISE HORS TENSION
DÉPOSE TABLEAU FLEX COMPACT TRI
FOURNITURE ET POSE NOUVEAU TABLEAU FLEX COMPACT TRI 2 POMPES
REMISE EN TENSION
CONTRÔLE BON FONCTIONNEMENT
NETTOYAGE CHANTIER

INTERVENTION DU 10/09
MISE EN PLACE VÉHICULE ET MATÉRIEL
MISE HORS TENSION
RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE TABLEAU
REMISE SOUS TENSION
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
CONTROLE DES POMPES DE RELEVAGE
CONSTAT : DÉFAUT SUR LA POMPE N°2 (POMPAGE A SEC)
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL
INTERVENTION REPLANIFIÉE POUR RÉPARATION DYSFONCTIONNEMENT POMPE N°2

INTERVENTION DU 24/09
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONTROLE INSTALLATION

CONSTAT : EVACUATION DE LA POMPE 1 S'EST DÉBOITÉE AU NIVEAU DU RACCORD
COUDÉ
RACCORDEMENT DE LA POMPE AU TUYAU D'ÉVACUATION
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL

OBSERVATIONS : CL LCOMPTER Email envoyé le 24/09/25 a 17H19 serge.dufraiche@rennes.lecl
MG LCOMPTER Email envoyé le 11/09/25 a 10H52 M. S. DUFRAICHE
JR TT Email envoyé le 01/09/25 a 11H03 M. S. DUFRAICHE
Suite a donner : OUI. Le 05/09/2025 a 17:14
Suite a donner : OUI. Le 10/09/2025 a 14:00
Suite a donner : OUI. Le 16/09/2025 a 17:02
CL LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 24/09/25 A 17:13 M. S. DUFRAICHE

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	1624,36	1624,36
	TOTAL H.T.		1624,36
	T.V.A. a 20,00%		324,87
	TOTAL T.T.C.En EURO		1949,23

Valeur en votre reglement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.